

Compte-rendu de l'atelier

- **Présentation de la BD Traçages** : Retour du questionnaire auprès des directions régionales BRGM, historique des bases, modèle de données de la base MPY, AQI et CEN, calendrier de poursuite des travaux
- **Remarques (1/3)** :
 - Problème de l'identifiant des points d'injection et de surveillance. Difficultés pour utiliser l'Indice BSS, car tous les points n'ont pas vocation à être intégrés dans le BSS (+ code BD Cavité etc)
 - Réflexion sur l'utilité de préciser le code Masse d'eau souterraine
 - L'AERMC indique que le modèle de données est proche de celui développé en RMC (Franche-Comté, Alpes-Maritimes). Volonté de diffuser les résultats de leurs traçages, donc réel intérêt pour intégrer le groupe de travail de la base MPY-AQI-CEN.

Compte-rendu de l'atelier

- Remarques (suite - 2/3):
 - Des craintes ont été exprimées quant aux modalités de diffusion, d'organisation de la saisie et du circuit de validation des opérations de traçages -> le brgm travaille actuellement sur ces aspects.
 - Remarques concernant l'attribution des notes de fiabilité : qui va les attribuer ? Quel système de notation va être utilisé ? Les systèmes actuels sur 10 et sur 7 sont trop complexes, mais sont les seuls qui font référence pour le moment. Le BRGM indique que pour le moment, ces 2 systèmes de notation sont utilisés et qu'une réflexion spécifique sur le sujet sera menée en 2015 sur le sujet.
 - Un bureau d'étude indique qu'il utilise l'outil de saisie développé par le BRGM en Haute-Normandie -> satisfait
 - Nécessité de garder la proximité avec les acteurs de terrain, les bureau d'études, les producteurs de données. Besoin d'une coordination afin que les opérateurs puissent connaître les traçages réalisés antérieurement. Nécessité d'identifier une correspondant, un référent qui joue le rôle d'interface.

Compte-rendu de l'atelier

- Remarques (suite – 3/3) :
 - Nécessité d'inciter les bureau d'études et producteurs de données à bancariser les futures données dans la BD traçages : ->conditionnement des aides financières des Agence de l'EAu
 - Il est demandé au BRGM de rédiger un scenario obligatoire pour pouvoir bancariser dans la future BD Traçages (champs obligatoires). Commencer à mener une réflexion sur le transfert des données existantes dans la future BD traçages nationale.
 - Le modèle de données de la base MPY-AQI-CEN sera validé début 2015. Travaux avec le Sandre poursuivi en 2015.